



PLAN DE COURS

<p>POL 1600-30 Politique au Canada et au Québec (Hiver 2012)</p>
--

Horaire : mercredis de 9h30 à Midi 30 du 11 janvier au 18 avril 2011

Local : A2860 (Pavillon Hubert-Aquin)

Enseignant : Michel SARRA-BOURNET

Courriel : sarra-bournet.michel@uqam.ca

Site du cours : www.moodle.uqam.ca

Bureau : A-6022, Hubert-Aquin

Téléphone : 987-3000 poste 4713

Disponibilité : Les mercredis de Midi 30 à 13h30

1. Description du cours

« Présentation des facteurs démographiques socioculturels et économiques qui fondent la particularité de la société politique québécoise dans l'ensemble canadien. Étude des forces socioéconomiques (classes, institutions économiques, associations) et politiques (lobbies, partis) qui interviennent sur le pouvoir politique provincial du Québec et, du point de vue du Québec, sur le pouvoir politique fédéral. Cette étude s'articule à l'analyse de l'évolution récente des politiques gouvernementales qui affectent la population québécoise et à celle des idéologies qui servent d'appui à ces politiques ou les contestent. Le cours introduit enfin à la connaissance du fonctionnement de la structure politique (cadres et mécanismes institutionnels) provinciale du Québec et fédérale du Canada. Dans ce cours, l'étudiant se familiarisera avec les diverses publications gouvernementales, sur supports conventionnels et électroniques. »
(Annuaire de l'UQAM).

2. Objectifs du cours

Acquérir une connaissance des mécanismes institutionnels et des processus politiques au Canada (fédéral) et au Québec. Analyser les rapports entre les agents politiques, les institutions et les processus. Maîtriser les concepts et le vocabulaire de la science politique.

3. Formule pédagogique

Elle sera composée, en proportion variable dans chaque cours, de lectures obligatoires, d'une présentation du professeur assistée de supports visuels, de discussions avec la classe et d'extraits de documentaires.

4. Lectures obligatoires et plan de cours

Chaque étudiant(e) doit se procurer l'ouvrage *Le Parlementarisme canadien*, 4e édition revue et augmentée, sous la direction de Réjean Pelletier et Manon Tremblay, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2009, commandé pour ce cours à la COOP de l'UQAM. Neuf chapitres sont à lire selon le calendrier ci-dessous. De plus, trois textes vous seront fournis en ligne pour accompagner les trois derniers thèmes.

Date	Thèmes (Il est possible qu'un certain décalage s'installe entre les thèmes et les dates. Veuillez quand même suivre le programme de lecture)	Lecture dans le manuel	Echéances
11 janvier	<u>Introduction</u> : Les origines du Québec et du Canada	Prés., p. 1-7	Lecture du syllabus
18 janvier	1. Fondements des institutions politiques	Ch.1, p. 11-17 Ch.2, p. 43-45	
25 janvier	2. Système électoral et partis politiques	Chapitre 5	Proposer un sujet
1er février	3. Parlement, pouvoir législatif et légitimité démocratique	Chapitre 9	
8 février	4. Gouvernement, pouvoir exécutif et mécanismes de prise de décision	Chapitre 10	
15 février	5. Opinion publique, groupes de pression et mouvements sociaux	Chapitre 7	Remise : plan et bibliographie
22 février	1ère partie : 6. Culture politique et idéologies 2e partie : Examen d'intra de 11h à Midi 30	Chapitre 6	Examen d'intra
29 février	Semaine de relâche		
7 mars	7. Confédération, partage des compétences et évolution du fédéralisme de 1867 à 1957.	Ch. 1, p. 17-39, Ch. 2, p. 46-84	
14 mars	8. La question constitutionnelle de 1957 à nos jours	Chapitre 4	Remise des travaux
21 mars	9. Droits et libertés, pouvoir judiciaire et question linguistique	Chapitre 3	
28 mars	10. La question autochtone	V. Moodle	
4 avril	11. Relations internationales et immigration	V. Moodle	
11 avril	12. Politiques gouvernementales et finances publiques	V. Moodle	Distribution des sujets d'étude
18 avril	Examen final de 9h30 à Midi 30		Examen final

5. Évaluation proposée

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date
Examen d'intra	30	22 février
Plan et bibliographie commentée	10	15 février
Travail de recherche	30	14 mars
Examen final	30	18 avril

5a. Description générale des travaux de session

Vos travaux personnels de la session consisteront en une recherche qui sera préparée en deux étapes. 1o La préparation d'un plan et d'une bibliographie commentée comportant au moins deux ouvrages (2-3 pages). 2o La rédaction d'un travail de recherche comportant une table des matières, une introduction, un développement, une conclusion et une bibliographie (10-12 pages de texte). Une liste de sujets vous sera proposée en classe et affichée dans Moodle. Il vous sera possible de proposer votre propre sujet à l'enseignant au plus tard le 25 janvier pour approbation. Votre sujet devra provenir de la liste ou avoir été approuvé par le professeur.

Pour vous aides à préparer votre plan et votre bibliographie commentée, vous pouvez consulter :
« Comment préparer un travail de recherche »

http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/sciences_humaines/module1/travail.html

Pour vous aider à rédiger votre travail de recherche, vous pouvez consulter :

« Comment prendre des notes et rédiger un travail de recherche »

http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/sciences_humaines/module8/index.html

5b. Présentation matérielle des travaux

Consultez le Guide méthodologique à l'adresse :

<http://www.politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/centre-paulo-freire/425-appendices-guide-de-methodologie.html>

Pour le plan et de la bibliographie commentée, voir les parties A, L et N.

Pour le travail de recherche, voir les parties A, B, C et O (ainsi que D et E si nécessaire).

5c. Grille de correction du travail de recherche

Recherche (information et sources)	/10
Structure, clarté et cohérence	/10
Style et langue	/5
Présentation matérielle	/5
TOTAL	/30

5d. Remise des travaux

Les travaux sont normalement remis en classe. Ceux qui ne sont pas remis en classe pourront être déposés au département de science politique au plus tard à la date prévue avant 16h30*.

Tout retard sera pénalisé de 2 points par jour de calendrier*.

Attention : un travail déposé après 16h30 est réputé avoir été déposé le lendemain (ou le lundi suivant s'il a été déposé après 16h30 le vendredi).

* Si des circonstances indépendantes de votre volonté vous empêchent de remettre un travail ou de vous présenter à un examen, vous devrez en prouver la justification.

6. Bibliographie

Voir le site du cours dans Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Michel Sarra-Bournet, le 22 décembre 2011

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.